

EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signé par 321 pétitionnaires

Désignation :

Locataires d'habitations à loyer modique du comté de Mirabel

Les faits invoqués sont les suivants :

Attendu que le gouvernement du Québec révisé ses programmes en habitation et que certaines mesures envisagées menacent directement l'ensemble des familles et des personnes âgées habitant dans les HLM;

Attendu que le gouvernement du Québec a sabré de 25% dans les budgets alloués en 2003 à la rénovation des HLM et coupé 2,3% leur budget de fonctionnement;

Attendu que le parc de logement social au Québec constitue un patrimoine précieux pour tous les citoyen-ne-s à revenu modeste et qu'il est un rouage important de notre filet de protection sociale;

Attendu que les HLM sont une partie importante de la solution à la pénurie de logements que connaît le Québec;

Attendu qu'il serait injuste que les plus pauvres de notre société fassent les frais de la baisse des impôts promise par le gouvernement.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous demandons à l'Assemblée nationale de bien vouloir s'assurer que le gouvernement du Québec prenne des mesures énergiques afin de :

- Conserver la propriété de ses 65 000 logements à loyer modique (HLM);
- Protéger et rénover son parc de logements à loyer modique (HLM);
- Maintenir les loyers à 25% des revenus des locataires à faible revenu;
- Permettre la réalisation de nouveaux logements publics.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



(Signature du député)

12-11-03

(Date)



Pétition

Pour la protection des HLM

321

Aux membres de l'Assemblée nationale

Attendu que le gouvernement du Québec révisé ses programmes en habitation et que certaines mesures envisagées menacent directement l'ensemble des familles et des personnes âgées habitant dans les HLM ;

Attendu que le gouvernement du Québec a sabré de 25 % dans les budgets alloués en 2003 à la rénovation des HLM et coupé de 2,3 % leur budget de fonctionnement ;

Attendu que le parc de logement social au Québec constitue un patrimoine précieux pour tous les citoyen-ne-s à revenu modeste et qu'il est un rouage important de notre filet de protection sociale ;

Attendu que les HLM sont une partie importante de la solution à la pénurie de logements que connaît le Québec ;

Attendu qu'il serait injuste que les plus pauvres de notre société fassent les frais de la baisse des impôts promise par le gouvernement ;

Nous, soussigné-e-s, demandons à l'Assemblée nationale de bien vouloir s'assurer que le gouvernement du Québec prenne des mesures énergiques afin de :

- conserver la propriété de ses 65 000 logements à loyer modique (HLM) ;
- protéger et rénover son parc de logements à loyer modique (HLM) ;
- maintenir les loyers à 25 % des revenus des locataires à faible revenu ;
- permettre la réalisation de nouveaux logements publics.

Nom	HLM	Adresse	Signature
Rose Châteaufort	# 101	LES CASCADES 21 - 4 ^e AVE DEUX MONTS-	
Emilien Larin	# 102		X Emilien Larin
Suzanne Larin	# 102		Suzanne Larin
Irène Dineen	# 103		X Irène Dineen
Gertrude Bergdahl	# 104		X Gertrude Bergdahl
Violette Plasse	# 106		
Margory Tucci	# 201		X Margory Tucci
Rose Roy	# 202		X Rose Roy
Patricia Lauzon	# 203		Patricia Lauzon
Gladys Sundborg	# 204		Gladys Sundborg
Sarah Burke	# 205		X Sarah Burke
Rita Choquette	# 206		X
Lucie Lévesque	# 207		X Lucie Lévesque
Maria Ecolanese	# 208		Betty Ecolanese
Yolande Richer	# 209		

SVP, remettre cette pétition au plus tard le 28 novembre à votre député-e provincial-e et faire parvenir une copie à la FLHMQ, 1215, rue de la Visitation, local 105, Montréal (Québec) H2L 3B5. Merci.

Pétition initiée par la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec et le FRAPRU.
Pour plus d'informations : 1-800-566-9662.

